

gale avancera donc dans cet ordre jusqu'à ce que la nature du terrain change; alors il faudra peut-être se déployer.

Mais comment faire ce déploiement? Répondons qu'il devra se faire en se conformant à la configuration du terrain.

Deux des trois bataillons d'une brigade, continueront à marcher ensemble, contigus ou en colonne, ou se porteront, l'un, disons a 150 verges et l'autre a 50 verges du bataillon de direction.

Le premier se portera, disons, en avant, et le second, en arrière de l'alignement; ou encore: à l'un l'ordre en colonne conviendrait-il, lorsque pour l'autre l'ordre en bataille, ou pour le troisième la colonne par peloton, ou par compagnie, sera préférable.

Il arrivera souvent aussi, que la seconde ligne devra se joindre à la première.

L'ordre des troupes variera donc, s'adaptant toujours à la configuration du terrain. Aux chefs de bataillons ou aux brigadiers, à choisir judicieusement l'ordre tactique qu'il faudra adopter.

On objectera peut-être que la brigade devra manquer de cohésion, parceque le bataillon de direction semblera cesser de remplir son importante fonction. Mais, est-ce à dire que si le nombre exact de pas exigé par le règlement, entre chaque bataillon, ainsi que le parfait alignement, ne sont pas conservés, l'unité d'action de la brigade sera compromise? Bien au contraire; car cette liberté de mouvement assurera l'arrivée de chaque corps à l'endroit désigné, au temps prescrit et dans l'ordre requis.

Chaque corps aura donc ainsi une certaine liberté de mouvement, sans que dans l'ensemble de la manœuvre, le bataillon de direction cesse de remplir cette importante fonction.

Et comme pis aller! quelles conséquences si funestes pourrait avoir la désorganisation de la brigade? Celle peut-être de fournir aux chefs l'occasion de pratiquer cet art, indispensable de nos jours: de conduire des troupes plus ou moins désorganisées.

Tout changement dans l'ordre tactique, nécessité par la configuration du terrain, devra, autant que possible, se faire dans une zone de sûreté absolue, ou au moins relative, et les manœuvres devront être très rapides.

Ces zones de sûreté comparative, seront aussi utilisées au besoin, pour donner aux troupes le temps de reprendre haleine.

Les changements d'ordre tactique nécessaires, pourraient se faire avec avantage, par le mode de "ralliement," bien plus expéditif que tout autre.

N'entendons pas par cela, une agglomération de troupiers autour d'un point de ralliement désigné, mais l'exécution rapide d'une manœuvre tendant à former les troupes dans un certain ordre tactique,